

La Maison-Dieu, 121, 1975, 159-165.

Pierre-Marie GY, o.p.

CHRONIQUES

L'ŒUVRE LITURGIQUE

DE JOSEF ANDREAS JUNGSMANN

(† 26 1 1975)

JOSEF Andreas Jungsmann (1880-1975) était contemporain d'Odo Casel (1886-1948), mais nettement plus jeune que Lambert Beauduin (1873-1960). Il fut ordonné prêtre en 1913. Casel avait reçu l'habit bénédictin à Maria-Laach en 1905. En 1909 Dom Beauduin, moine au Mont César après neuf ans d'apostolat ouvrier, avait lancé au congrès de Malines cet appel qui est le grand point de départ du mouvement liturgique belge. Pour quatre ans Jungsmann est vicaire dans une paroisse très pratiquante des montagnes de son Tyrol natal, le cœur catholique de l'Autriche-Hongrie de François-Joseph.

Avec une simplicité qui échappe à tous les périls de l'autobiographie, il a raconté lui-même comment ses pensées de jeune prêtre contenaient déjà toute l'orientation et l'œuvre de sa vie. Il aime faire le catéchisme aux enfants, mais il est frappé par le contraste entre une pratique catholique fidèle mais étroite, vécue comme un ensemble d'obligations, et la conscience de la foi comme joyeux message de salut qu'il rencontre en lisant S. Paul et les Pères de l'Eglise : ce catholicisme d'observances pourra-t-il résister à la sécularisation des mentalités dont on voit poindre les signes avant-coureurs ? Sa paroisse de montagne lui laisse des loisirs et il rédige le premier projet d'un livre : il essaye d'y montrer l'unité vivante du contenu de la catéchèse autour de la personne du Christ, en qui trouvent leur unité la morale et les sacrements que le catéchisme d'alors séparait trop. On croyait qu'il allait devenir moine bénédictin : en 1917 il entra dans la Compagnie de Jésus.

A partir de 1925 il enseigne à la faculté de théologie d'Innsbruck

la pastorale, c'est-à-dire la catéchétique et la liturgie. Je ne suis pas sûr que les grandes voix de la théologie innsbruckienne aient toujours mesuré l'importance de ce qu'avait à dire ce petit homme sans éclat qui enseignait des disciplines périphériques.

Sa petite thèse avait pour objet la catéchèse de la grâce chez les premiers Pères, sa thèse principale, publiée en 1925 dans la collection de Maria-Laach, étudiait la place du Christ dans la prière liturgique¹. Cette place est celle du médiateur par lequel l'Eglise prie le Père et lui rend grâce. La prière *ad Christum* a seulement valeur de contrepoint et de complément dévotionnel : quand la piété des fidèles s'adresse à Jésus comme au « Herrgott », au « Bon Dieu », elle n'est pas encore dans la ligne centrale de la prière chrétienne. Même s'il juge trop la liturgie byzantine à l'aune de la romaine et si peut-être il majore l'importance de la réaction anti-arienne pour l'histoire de la liturgie, ce grand livre n'a guère vieilli. C'est dans sa ligne que prennent place les études sur l'interprétation des Psaumes *per Christum* et *ad Christum*, en particulier celles de Balthasar Fischer², et il est important pour la question de l'équilibre de la christologie, posée naguère par Yves Congar³.

Sept ans plus tard Jungmann publie une histoire de la liturgie latine de la Pénitence⁴. C'est un livre un peu extérieur à la ligne générale de son œuvre liturgique, par ailleurs tournée dans son ensemble vers la messe et les problèmes généraux de la célébration et de la pastorale liturgique, mais l'esprit et la méthode en sont caractéristiques. Il est d'accord en gros avec Poschmann pour dissiper l'illusion des théologiens latins depuis le 12^e s., et en particulier des Pères de Trente, selon laquelle la Pénitence privée est la forme constante et primitive du sacrement, mais ce qui l'intéresse est la célébration liturgique, sacramentelle ou non, de la Pénitence plutôt que son organisation disciplinaire : avec quarante ans de recul on peut déjà discerner là les déplacements d'accent qui conduisent aujourd'hui à une transformation de la pratique pénitentielle en Occident. La méthode consiste à mettre en ordre une très vaste documentation

1. *Die Stellung Christi im liturgischen Gebet* (Liturgiegeschichtliche Forschungen, 7-8), Münster i.W. 1925 ; réédité en 1962 avec des compléments.

2. *La Maison-Dieu* 27, 1951, 86-113.

3. *Le Christ, Marie et l'Eglise*, Paris 1952 ; « Dogme christologique et ecclésiologie. Vérité et limites d'un parallèle », dans *Sainte Eglise*, Paris 1963, 69-104.

4. *Die lateinischen Bussriten in ihrer geschichtlichen Entwicklung*, Innsbruck 1932.

imprimée, sans recourir aux manuscrits. Il faut avouer que pour la période ancienne, celle des sacramentaires et des pénitentiels, Jungmann a embrouillé les rapports entre les différents documents, et que cette partie du livre n'est plus guère utilisable. Mais il reste que c'était la première étude d'ensemble depuis plus de deux siècles, et qu'elle offre des informations solides sur bien des questions. On devait et on pouvait, par exemple, lors de la publication de l'*Ordo Paenitentiae* de 1974, recourir aux pages de Jungmann pour mesurer la faiblesse des bases historiques de l'*Ego te absolvo*.

Vers la même époque Jungmann publie un certain nombre d'articles dont plusieurs commencent à préparer son grand ouvrage sur la messe et d'autres contribuent au renouvellement de la théologie de la liturgie. Ces articles seront réunis en 1941 dans *Gewordene Liturgie*, dont les pages les plus importantes, parues une première fois en 1931, posent la question ecclésiologique de savoir si la liturgie est d'abord culte de l'Eglise universelle célébré selon les formes prescrites, ou d'abord culte de l'assemblée ecclésiale locale. Par rapport à Casel, Jungmann montre là qu'il réagit contre une conception élitiste de la liturgie et que définir celle-ci comme action mystérique lui paraît en survaloriser les éléments sacramentels, mais de son côté le moine de Maria-Laach, qui est un génie théologique bien plus profond, peut reprocher au Jésuite enraciné dans la pastorale tyrolienne de faire entrer les dévotions paroissiales dans la liturgie au même titre que les actions sacramentelles. La discussion reprendra, avec le C.P.L. cette fois, à propos des *sacra exercitia* des Eglises particulières dont parle l'article 13 de la Constitution conciliaire. On peut relever en tout cas que dès 1931 les implications du mouvement liturgique conduisaient Jungmann à la dialectique entre Eglise locale et Eglise universelle, et qu'il était porté à définir la liturgie plus par son aspect communautaire que par son seul aspect hiérarchique.

C'est plutôt le versant catéchétique de Jungmann qui s'exprime dans son livre *Die Frohbotschaft und unsere Glaubensverkündigung* (1936), lequel fut l'occasion de tout un débat sur catéchèse et théologie spéculative ; un tel débat, pourtant, n'est pas sans rapport avec la question de savoir si plus d'un théologien n'est pas tenté de subalterner la *lex orandi* à une *lex credendi* à laquelle on incorporerait pas mal de théologie. Mais il faut surtout signaler, du point de vue directement liturgique, un petit livre sur la célébration liturgique paru en 1939⁵, traduit en anglais en 1941, en français en 1956 sous le titre *Des lois de la célébration liturgique*, et qui a eu une

5. *Die liturgische Feier. Grundsätzliches und Geschichtliches über Formgesetze der Liturgie*, Ratisbonne 1939.

influence considérable sur la pastorale et jusque sur la réforme liturgique conciliaire. La thèse est qu'il existe, dans l'histoire et la nature des choses, une certaine structure de la célébration, souple mais réelle. En un sens on peut dire que cette thèse complète (et d'une certaine manière, redresse) la définition extensive de la liturgie mise en avant par Jungmann : Les exercices de piété que d'autres, en les laissant tout à fait en dehors de la liturgie, abandonnaient aux seules pentes de la piété populaire, ne doivent pas être étrangers aux lois de la célébration. Mais du point de vue historique la thèse est faible, même corrigée par la dissertation doctorale de Rolf Zerfass, *Die Schriftlesung im Kathedraloffizium Jerusalems*⁶. Le caractère occasionnel de cette recherche pastorale, dont Jungmann était pleinement conscient, ne suffit pas à convaincre le liturgiste que l'hypothèse d'un schéma fondamental (*Grundschema*) de la célébration soit fructueuse ailleurs que dans la célébration de la Parole que la Tradition a unie à l'Eucharistie. En tout cas la tentative a souligné, avant le Concile, l'importance dans la liturgie des lectures bibliques et des prières litaniques, celle aussi de la dynamique interne de toute célébration. Elle a trouvé un écho de grande valeur dans le livre de Joseph Gelineau sur *Chant et musique dans le culte chrétien*⁷.

Survient la guerre, et la persécution nazie qui ferme la faculté de théologie d'Innsbruck. L'horizon du monde semble bouché par la barbarie. Jungmann entreprend la grande œuvre de sa vie, *Missarum Sollemnia*, qu'il mène à bien en six années de travail. Publié en 1948, cet énorme livre de science vient à son heure et atteint un grand public. Dès 1961, avant le Concile et la Constitution sur la liturgie, il avait été diffusé en cinq langues, à plus de 30 000 exemplaires. Peu de livres religieux aussi techniques ont eu un pareil succès en notre temps, et encore aujourd'hui c'est le livre classique sur le sujet, indispensable à la fois pour étudier l'histoire de la liturgie de la messe en Occident, pour mesurer la connaissance par l'Eglise catholique de sa propre tradition au milieu du xx^e s., et pour comprendre l'*Ordo Missae* de Paul VI⁸.

6. Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen, 48, Münster i.W. 1968. Cette thèse, dirigée par le P. Jungmann, montre le rôle relativement limité des lectures dans l'Office oriental. Le P. Jungmann en tient compte dans la refonte de *Die liturgische Feier*, parue en 1965 sous le titre *Wortgottesdienst im Lichte von Theologie und Geschichte*.

7. Paris 1962. Cf. le compte rendu de Jungmann *Zeitschrift für katholische Theologie* 85, 1963, 355-357.

8. De ce dernier point de vue, cf. également *Messe im Gottesvolk. Ein nachkonziliarer Durchblick durch Missarum Sollemnia*, Freiburg 1970.

Du point de vue historique l'ouvrage s'imposait, et s'impose encore, par la quantité des informations recueillies, mises en ordre, incorporées à un exposé dont la clarté et l'intérêt situaient chaque détail dans un ensemble et savaient rendre vivant le labeur des analyses. Non seulement on y trouvait sur chaque point particulier un dossier historique très complet, mais la première partie offrait, en près de 200 pages, une histoire de la messe qui est en même temps une histoire de la liturgie romaine en général, la meilleure peut-être qu'on ait écrite ; et surtout l'abondance extrême des détails ne nuisait en rien à l'équilibre des masses. Mieux qu'aucun autre liturgiste, mais avec l'accord de tous les autres, Jungmann met en relief de façon décisive : la division bipartite de la messe en liturgie de la parole et liturgie eucharistique ; l'importance, à la charnière des deux, de la prière universelle que le Concile allait restaurer ; le caractère secondaire de l'offertoire, dont le rôle a été majoré par les théologiens modernes ; enfin et surtout l'unité interne, la structure et les grandes composantes de la prière eucharistique.

Un tel exposé historique était conduit par son ampleur même, et aussi par tout le mouvement liturgique, à montrer qu'on ne pouvait dissocier la messe de la communauté ecclésiale qui la célèbre, même si une telle dissociation a été effectuée à quelque degré par la théologie eucharistique depuis le moyen âge. En outre la messe n'est pas seulement la confection de la présence réelle, la *consecratio Eucharistiae*, l'Eucharistie *in fieri*, comme dit Duns Scot : elle est aussi et d'abord action de grâce de l'Eglise assemblée. Ici Jungmann dit la même chose que Casel⁹ et s'accorde avec les grands articles d'A.-G. Martimort sur l'assemblée liturgique, publiés dans *La Maison-Dieu* et synthétisés dans *L'Eglise en prière*. Le fruit de tout ce mouvement des esprits est manifeste dans le déplacement de thématique du congrès eucharistique de Munich de 1960, conçu comme *statio orbis*, et dans l'Instruction *De cultu mysterii eucharistici* de 1967.

Jungmann a cherché à préciser cette vue globale et a cru pouvoir discerner deux ou trois types fondamentaux (*Grundtypen*) de la célébration eucharistique en traçant trois lignes historiques allant, la première de l'Eucharistie de l'Ecclesia présidée par l'évêque à la *missa sollemnis*, la deuxième de l'Eucharistie presbytérale à la *missa cantata*, la troisième de l'Eucharistie domestique à la messe privée. La clarté d'un tel tableau a quelque chose d'artificiel, et il classe ensemble des réalités bien différentes les unes des autres, mais

9. Cf., de CASEL, le beau recueil posthume *Das christliche Opfermysterium. Zur Morphologie und Theologie des eucharistischen Hochgebetes*, Graz 1968.

Jungmann a signalé à juste titre que le missel de 1570 avait rompu avec la Tradition en faisant de la messe privée la forme fondamentale (*Grundform*) de la célébration. L'*Ordo Missae* de 1969 a eu raison de le suivre en rendant la première place à la *Missa cum populo*. Ici, comme sur d'autres points, c'est pour beaucoup grâce à Jungmann que le missel romain de 1970 a été possible, et qu'il a été plus traditionnel que celui de S. Pie V.

Il serait injuste de faire reproche à une grande œuvre de ce qu'elle n'a pas voulu être. C'est de la messe romaine que *Missarum Sollemnia* écrit l'histoire, et Jungmann, plus proche en cela de Batiffol que de Baumstark, n'y fait recours à la liturgie comparée que de manière assez occasionnelle. Là où il y a des différences spirituelles entre les anaphores orientales et le canon romain il ne se sent chez lui que dans celui-ci. D'où, je pense, sa façon de parler du sacrifice eucharistique et une certaine allergie à la « realized eschatology » des anaphores. « Habeant sibi » me répondit-il une fois que je lui demandais ce qu'il pensait de la mention de la Parousie que les grecs font dans l'anamnèse, et qu'on a introduite depuis dans les nouvelles prières eucharistiques romaines.

La deuxième limite de *Missarum Sollemnia*, comme des autres grandes œuvres catholiques d'histoire de la liturgie depuis un siècle, est qu'il y est peu question des origines, comme si la puissante identité de la liturgie romaine empêchait de voir au-delà. Mais peut-être est-ce la réussite même de son œuvre qu'elle ait été une étape permettant aux historiens de reprendre la route.

Dans les années qui vont de la publication de *Missarum Sollemnia* au Concile, Jungmann en a mis constamment à jour les nouvelles éditions et a publié par ailleurs quantité d'articles dont bon nombre furent réunis en volume sous le titre *Liturgisches Erbe und pastorale Gegenwart*¹⁰. Il était devenu, dans les pays de langue allemande et au-delà, un maître sachant proposer aux pasteurs un christianisme riche de ses sources, dans lequel la liturgie et la vie chrétienne formaient une unité. Particulièrement caractéristiques à cet égard sont les pages sur le rapport entre fête chrétienne et fête profane qu'il a écrites en 1958 pour les *Mélanges Arnold*¹¹. Il y trouve trop abrupte la coupure mise par le cahier 30 de *La Maison-Dieu* entre fête humaine et liturgie, coupure faite au nom de la transcendance du

10. Innsbruck 1960. La traduction française, *Tradition liturgique et problèmes actuels de pastorale*, Le Puy 1962, est partielle.

11. = *Liturgisches Erbe*, 517-524 ; *Tradition liturgique*, 331-337.

sacrifice eucharistique. Une telle divergence entre le C.P.L. d'une part, Jungmann et ses disciples allemands d'autre part, sans nuire à la coopération et à l'amitié, était alors assez marquée : aux yeux des français (et sans doute aussi de Maria-Laach) Jungmann mêlait parfois à sa science une piété enracinée dans le catholicisme contemporain de l'*Aufklärung*, tandis que Jungmann et ses disciples trouvaient le C.P.L. trop marqué par certains aspects de Guéranger et pas assez attentifs à la piété populaire. Peut-être y avait-il du vrai dans l'un et l'autre reproche.

Jungmann avait 74 ans lors de la Constitution conciliaire sur la liturgie. Ce fut pour lui une grande joie. Il continua à travailler jusqu'à son beau livre sur la prière chrétienne, paru lors de ses 80 ans¹². Il a achevé sa vie terrestre presque aveugle.

Pierre-Marie GY, o.p.

12. Cf. *La Maison-Dieu* 109, 1972, 137-139.